



Potentiel de récolte du thé du Labrador dans les régions du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Mauricie

Mise en contexte

Le Forestier en chef a procédé à l'évaluation du potentiel de récolte du thé du Labrador (*Rhododendron groenlandicum* (Oeder) K.A. Kron et Judd - *Ledum groenlandicum* Retzius) dans les unités d'aménagement des régions du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Mauricie.

Méthodologie

La documentation a été révisée afin de dégager les paramètres à utiliser pour évaluer le potentiel de récolte du thé du Labrador.

L'approche retenue consiste à utiliser les informations issues des données de l'inventaire écoforestier du Québec méridional produit par la Direction des inventaires forestiers du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs pour les unités d'aménagement concernées. Les entités territoriales (harmonisations, protections, usages, zonage forestier, etc.) et les modes de gestion (tenure du territoire) ont aussi été considérés. L'utilisation de la caractérisation disponible permet de discerner la superficie propice à la présence de thé du Labrador et donc à sa récolte.

Dans l'optique d'éviter les conflits d'usages sur le territoire, seuls les polygones faisant partie de l'unité d'aménagement (mode de gestion 01) sont retenus.

Sélection des sites propices à la présence de thé du Labrador

La superficie retenue pour l'évaluation correspond aux polygones écoforestiers dans lesquels les types écologiquesⁱ où la présence de thé du Labrador est la plus probable. Il s'agit des types écologiques suivantsⁱⁱ :

- ▶ lande arbustive sur dépôt minéral (LA20, LA21, LA22, LA24, LA25)
- ▶ pessière noire à lichens (RE10)
- ▶ pessière noire à mousses ou à éricacées (RE20, RE21, RE21P, RE22, RE23, RE24, RE25, RE26)
- ▶ pessière noire à sphaignes (RE37, RE38, RE39)
- ▶ pessière noire à mousses ou à éricacées montagnarde (RE40, RE42).

Afin de faciliter le choix des sites où effectuer la récolte du thé du Labrador, la superficie ayant un type écologique propice à sa présence a été subdivisée en quatre catégories : les dénudés secs, les dénudés humides, les peuplements forestiers de faible densité et les peuplements forestiers de forte densité.

Dénudés secs et dénudés humides

La superficie identifiée comme étant des dénudés secs et des dénudés humides dans la carte de l'inventaire écoforestier a été retenue.

Peuplements forestiers de faible densité

Les peuplements ayant une faible densité de couvert arborescent (60 % et moins)ⁱⁱⁱ représentent théoriquement des peuplements ouverts où le thé du Labrador possède une meilleure croissance selon la littérature^{iv}.

Potentiel de récolte du thé du Labrador dans les régions du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Mauricie

Peuplements forestiers de forte densité

Cette catégorie représente théoriquement des peuplements fermés où la densité du couvert arborescent est supérieure à 60 %^v et où le thé du Labrador est moins présent selon la littérature^{vi} sur le sujet.

Compte tenu de l'absence de données de productivité concernant chacune de ces quatre catégories de superficie, elles sont additionnées et une productivité moyenne globale leur est attribuée.

Taux de récolte annuel

Un taux de récolte annuel de 10 % est appliqué à la superficie totale disponible. Ce taux inclut entre autres les considérations suivantes :

- ▶ la récolte partielle des plants telle que préconisée dans la littérature^{vii} et les pratiques actuelles^{viii}
- ▶ l'accessibilité à la ressource
- ▶ la durabilité de la ressource en fonction des modalités de récolte actuelle^{ix}
- ▶ l'incertitude.

Productivité moyenne des territoires propices retenus

Une productivité de 100 kg/ha a été retenue dans le cadre de cette analyse. Il s'agit d'une information issue d'une étude réalisée au Québec^x.

Les données provenant des rapports annuels concernant la récolte de thé du Labrador réalisée en 2020 et 2021 dans les unités d'aménagement permettront d'améliorer le calcul.

Résultats

Les tableaux suivants présentent les résultats obtenus par région.

Bas-Saint-Laurent

Superficie disponible	Unités	Unités d'aménagement	
		011-71	012-72
Dénudés secs (landes)	ha	28	199
Dénudés humides (tourbières)	ha	268	307
Couvert forestier de faible densité	ha	914	3 389
Couvert forestier de forte densité	ha	462	928
Superficie totale disponible	ha	1 673	4 823
Taux de récolte annuel	%	10	10
Superficie annuelle disponible	ha/an	167	482
Productivité moyenne	kg/ha	100	100
Récolte annuelle potentielle	kg/an	16 700	48 200
	tmv/an	17	48

Potentiel de récolte du thé du Labrador dans les régions du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Mauricie

Saguenay-Lac-Saint-Jean

Superficie disponible	Unités	Unités d'aménagement			
		023-71	024-71	025-71	027-51
Dénudés secs (landes)	ha	3 310	21 595	8 618	6 224
Dénudés humides (tourbières)	ha	2 370	43 497	80 844	35 571
Couvert forestier de faible densité	ha	74 433	373 813	909 767	268 060
Couvert forestier de forte densité	ha	20 729	78 632	167 491	45 912
Superficie totale disponible	ha	100 842	517 537	1 166 719	355 768
Taux de récolte annuel	%	10	10	10	10
Superficie annuelle disponible	ha/an	10 084	51 754	116 672	35 577
Productivité moyenne	kg/ha	100	100	100	100
Récolte annuelle potentielle	kg/an	1 008 400	5 175 400	11 667 200	3 557 700
	tmv/an	1 008	5 175	11 667	3 558

Mauricie

Superficie disponible	Unités	Unités d'aménagement			
		026-51	041-51	043-51	043-52
Dénudés secs (landes)	ha	150	183	960	270
Dénudés humides (tourbières)	ha	11 865	3 675	26 073	5 510
Couvert forestier de faible densité	ha	57 340	5 195	109 672	31 345
Couvert forestier de forte densité	ha	31 901	5 623	72 213	24 318
Superficie totale disponible	ha	101 256	14 677	208 917	61 444
Taux de récolte annuel	%	10	10	10	10
Superficie annuelle disponible	ha/an	10 126	1 468	20 892	6 144
Productivité moyenne	kg/ha	100	100	100	100
Récolte annuelle potentielle	kg/an	1 012 600	146 800	2 089 200	614 400
	tmv/an	1 013	147	2 089	614

Recommandations du Forestier en chef

Suite à cette première évaluation du potentiel de récolte du thé du Labrador, le Forestier en chef recommande :

- ▶ le suivi et le contrôle des informations qui seront fournies dans les rapports annuels par les détenteurs de permis de récolte
- ▶ la mise en place de dispositifs de recherche à long terme afin de mesurer la capacité de production du thé du Labrador dans les principaux types écologiques présentant une occurrence de cette plante
- ▶ la mise en place de dispositifs de recherche afin de documenter l'intervalle de temps requis entre deux activités de récolte successives sur une même superficie, et ce, en fonction des méthodes de récolte effectuées sur le terrain, afin d'assurer la durabilité du thé du Labrador.

Analyse réalisée par Mario Roy, ing.f., M.G.P.

Potentiel de récolte du thé du Labrador dans les régions du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Mauricie

Note

Une nouvelle version de ce rapport sera produite dès que le potentiel de récolte de thé du Labrador aura été évalué pour toutes les unités d'aménagement.

Le Forestier en chef,



Louis Pelletier, ing.f.

Le 8 juin 2021

-
- ⁱ Le type écologique présente une combinaison permanente de la végétation potentielle et des caractéristiques du milieu physique. <https://mffp.gouv.qc.ca/forets/inventaire/inventaire-systeme.jsp> Champ de la carte utilisé : TYPE_ECO
- ⁱⁱ Selon leur présence dans les données, le second caractère du type écologique est également inclus (P : pierreux, S : seepage, H : haut de pente, M : mi-pente)
- ⁱⁱⁱ Champs CL_DENS = « C », « D », « H », « I » et « vide »
- ^{iv} FauneENord, Gravel M., Millereux B. et al. 2010-2011. Rapport final. Produit Forestier Non Ligneux. Corporation de développement économique de Chapais (rapport partiel, 17 pages).
- Jobidon, R. 1995. Autécologie de quelques espèces de compétition d'importance pour la régénération forestière au Québec. Revue de littérature. Mémoire de recherche forestière 117, 191 pages.
- Publications du Québec. Essences concurrentes « Éricacées » Lédon du Groenland (Thé du Labrador) <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/essences/arbre.php?id=32>
- Thiffault N., Munson A., Fournier R., et Bradley R. 2005. La relation éricacées – conifères. Bonheur d'oppression ? Foresterie. Le naturaliste canadien. Vol. 129, No 2 : 57-61.
- Laberge Pelletier C. 2007. L'environnement des éricacées des forêts de l'est du Québec. Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval dans le cadre du programme de maîtrise en sciences forestières pour l'obtention du grade de maître ès sciences (M.Sc.), Département des sciences du bois et de la forêt, Faculté de foresterie et de géomatique, Université Laval, Québec.
- ^v Champs CL_DENS = « A » et « B »
- ^{vi} Herbert, F. et Thiffault, N. 2011. The Biology of Canadian Weeds. *Rhododendron groenlandicum* (Oeder) Kron and Judd. Can. J. Plant Sci. 91 : 725-738.
- ^{vii} Tendland Y., Pellerin S., Haddad D. et Cuerrier A. 2012. Impacts of experimental leaf harvesting on a North American medicinal shrub, *Rhododendron groenlandicum*, Botany, Vol. 90, 2012, 6 pages.
- « Les résultats montrent que récolter toutes les feuilles a un impact négatif sur l'élongation des rameaux après une seule récolte tandis que la croissance radiale et la production de feuilles diminuent après deux récoltes consécutives. De plus, une mortalité importante des plants (deux tiers) est survenue après la deuxième récolte. La récolte des vieilles feuilles seulement n'a pas d'impact significatif sur la croissance et la survie, même après la deuxième année. Nos résultats indiquent que la récolte de cette plante serait soutenable, cependant d'autres études sont nécessaires pour émettre des recommandations ».
- ^{viii} Le guide de certification d'Écocert (comme reconnaissance d'une production biologique), article 7.6.3. « Les produits sauvages sont considérés comme étant biologiques seulement s'ils sont récoltés dans des milieux naturels stables ou relativement non perturbés. Une plante sauvage doit être récoltée ou cueillie de manière à favoriser sa croissance et sa production et sans endommager le milieu ».
- Guide de bonnes pratiques pour la récolte du thé du Labrador, MFFP, Juin 2020. (Document en cours de rédaction) indique: « [...] éviter de prélever toutes les feuilles matures d'un individu et y laisser une quantité raisonnable de jeunes feuilles ».
- ^{ix} MFFP. Guide de bonnes pratiques pour la récolte du thé du Labrador [Projet], Document en cours de rédaction, Juin 2020, 7 pages. « Il est recommandé de récolter chaque année dans un peuplement, un plant sur trois avec retour l'année suivante pour procéder à la récolte d'un autre plant sur trois d'individus non précédemment récoltés et ainsi de suite. Dans des secteurs où la ressource est regroupée en bosquets (îlots), procéder à la récolte d'un bosquet sur trois avec retour chaque année pour récolter un autre bosquet sur trois des bosquets non précédemment récoltés. »
- Association pour la commercialisation des produits forestiers non ligneux, 2019. « Le nombre d'années idéal n'est pas encore déterminé, mais par précaution nous proposons trois ans », 2 pages, Avis_ACPFNL_The_Labrador_Avril2019.docx
- ^x Biopterre - Centre de développement des bioproduits, Langlais G., Tardif M. et al. 2010. Mise en place d'une vitrine de démonstration et réalisation d'activités de transfert de connaissances, Projet numéro AF-09-052, 77 pages.